
Présidence : Autriche

431ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 6 octobre 2004

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 10

2. Présidence : M. H.-W. Ehrlich

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

a) *Brigade multinationale d'intervention rapide (SHIRBRIG) pour les opérations de l'ONU : présentation par le Président autrichien de la SHIRBRIG, le Général Günther Greindl : Présidence, Général Günther Greindl, Fédération de Russie, Arménie*

b) *Proposition relative à un projet de décision sur la menace chimique, biologique, radiologique et nucléaire : présentation par le Président du Groupe informel des Amis de la Présidence sur la lutte contre le terrorisme, l'Ambassadeur Krister Bringeus : Ambassadeur Krister Bringeus, Présidence, Fédération de Russie, Finlande, Arménie, Suisse, Biélorussie, France, Pays-Bas, Luxembourg, République tchèque, Turquie, Autriche*

Point 3 de l'ordre du jour : PROJETS D'ASSISTANCE RELATIFS AUX ALPC EN BIELORUSSIE ET AU TADJIKISTAN : POINT DE LA SITUATION PAR LE COORDONNATEUR DU FCS POUR LES PROJETS RELATIFS AUX ALPC

Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux ALPC (Hongrie) (FSC.DEL/430/04 Restr.), Biélorussie, Tadjikistan, Royaume-Uni, France, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapport du Président du Groupe des communications* : Représentant du Président du Groupe des communications, Présidence, Allemagne (Annexe), Fédération de Russie, Canada
- b) *Suite donnée à la séance spéciale du FCS sur la mise en oeuvre du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles* : Présidence
- c) *Réunion conjointe des Troïkas du Conseil permanent et du FCS tenue le 5 octobre 2004* : Présidence, Royaume-Uni, Belgique, Suisse, Ukraine
- d) *Programme provisoire de visites d'évaluation de l'OSCE concernant les ALPC et les munitions conventionnelles* : Présidence, Centre de prévention des conflits
- e) *Réunion d'experts OSCE/CEE-ONU sur un mécanisme commun d'alerte précoce, prévue à Vienne le 5 novembre 2004* : Présidence
- f) *Présentation d'un projet de résolution de l'Organisation des Nations Unies sur les stocks de munitions conventionnelles* : Bulgarie

4. Prochaine séance :

Mercredi 13 octobre 2004 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/437

6 octobre 2004

Annexe

FRANÇAIS

Original : ALLEMAND

431ème séance plénière

FSC Journal No 437, point 4 a) de l'ordre du jour

RAPPORT DU PRESIDENT DU GROUPE DES COMMUNICATIONS

Monsieur le Président,

Notre délégation souhaite à cette occasion exprimer sa satisfaction quant au fait que la Décision FSC.DD/04/04 pourra être présentée la semaine prochaine au FCS pour adoption après des négociations longues et complexes et qu'un compromis a ainsi pu être trouvé sur cette importante question, compromis donc nous espérons qu'il sera acceptable pour tous.

Nous nous félicitons particulièrement de ce que la modernisation nécessaire du réseau de communications pourra ainsi être assurée suffisamment rapidement pour que les ressources prévues à cet effet dans le budget de 2004 puissent être décaissées en temps voulu.

Permettez-moi toutefois de faire remarquer dès aujourd'hui que notre délégation ne voyait pas, dans le passé, la nécessité d'une décision du FCS à cet égard et qu'elle n'en voit toujours pas. Nous restons d'avis que la Décision No 5/99 du FCS octroie au Groupe des communications le mandat et les compétences nécessaires pour prendre lui-même de telles décisions de nature technique.

S'agissant de la question qui nous occupe, à savoir la modernisation du réseau, nous n'avons non seulement aucune réserve mais nous l'appuyons inconditionnellement. Notre délégation s'associe par conséquent au compromis et attend avec intérêt l'adoption par le FCS de la décision sur la base de la recommandation du Groupe des communications. Permettez-moi toutefois de faire observer que, pour notre délégation, ceci ne crée pas un précédent pour l'avenir en ce qui concerne les questions et décisions techniques comparables.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir faire joindre la présente déclaration au journal de ce jour.